

ARCHIVES NATIONALES

Communiqué de presse



Août 1944. La libération de Paris

À l'occasion du 74^e anniversaire de la libération de Paris, les Archives nationales présentent *Août 1944. Regards croisés sur la libération de Paris*.

Ce mini-site web apporte un éclairage singulier sur les événements et l'atmosphère des journées d'août 1944, grâce à des documents, pour beaucoup issus des archives du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale : affiches, récits de Parisiens et d'habitants de la proche banlieue, ou encore rapports de responsables d'établissements scolaires du département de la Seine.

Archives nationales

Site de Pierrefitte-sur-Seine
59, Rue Guynemer
93383 Pierrefitte-sur-Seine

Contact Presse

Archives nationales

Service de la communication
communication.archives-nationales@culture.gouv.fr

Contact

Archives nationales

Patricia Gillet
patricia.gillet@culture.gouv.fr
Tél. 01 75 47 21 66

<https://liberationdeparis.culture.gouv.fr/>
www.archives-nationales.culture.gouv.fr

Le site internet *Août 1944. Regards croisés sur la libération de Paris* se place au cœur de la vie quotidienne des Parisiens, durant les heures où s'est joué, dans la fièvre et le chaos, le sort de la capitale. Les documents présentés sur ce site ont tous issus des fonds des Archives nationales. Le visiteur, qu'il soit étudiant, chercheur, enseignant, passionné d'histoire ou simple curieux, y trouvera réunis :

- ◇ une sélection d'affiches, de rapports et de comptes rendus restituant les appels à l'insurrection, la conduite des opérations et l'atmosphère de ces jours décisifs ;
- ◇ des témoignages d'habitants des quartiers de Paris sur les combats vus de leurs fenêtres ;
- ◇ des rapports de responsables d'établissements scolaires du département de la Seine sur les événements survenus dans leurs écoles et collèges, accessibles via une cartographie interactive.

En créant ce site, les Archives nationales ne prétendent pas révolutionner l'histoire d'août 1944, déjà bien explorée, mais ont le souci d'apporter leur éclairage particulier à travers la vision des Parisiennes et des Parisiens eux-mêmes, et, plus largement, des Franciliens, sur les événements et la restitution de l'atmosphère de ces journées.

Privilégiant l'interactivité, le site *Août 1944. Regards croisés sur la libération de Paris* s'adresse à un large public et offre de nombreux supports pédagogiques, ainsi accessibles à tous.

<https://liberationdeparis.culture.gouv.fr/>



Le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et les Archives nationales

Le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale fut créé en 1951 à la suite de la fusion de la Commission d'histoire de l'occupation et de la libération de la France (CHOLF) et du Comité d'histoire de la Guerre, respectivement institués en 1944 et 1945 afin de préserver la mémoire du conflit. L'institution s'était fixé à l'origine la mission de « se préoccuper en premier lieu d'archives disséminées et en grand danger d'être perdues ». Elle avait également pour objet et ambition de recueillir les témoignages sur de nombreux aspects de la Résistance et de l'Occupation, tout en produisant enquêtes et publications. Enfin, elle était aussi chargée de recevoir les archives de particuliers, résistants, déportés et prisonniers de guerre.

Le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale était composé de sept commissions de recherches structurées autour de sept grands thèmes : déportation ; histoire de la captivité ; histoire de la Résistance ; histoire économique et sociale ; histoire de la collaboration ; histoire militaire ; histoire de l'Empire français.

Les Archives nationales conservent depuis sa dissolution en 1980 les archives du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale qui représentent une somme considérable de documents historiques et de contributions liées à la connaissance de la Deuxième Guerre mondiale : bibliothèque de 16 000 volumes ; fichiers bibliographiques ; plus de 300 cartons d'archives et 400 titres de la presse clandestine ayant paru sous l'Occupation ; plus de 800 bobines de microfilms en langues allemande, anglaise, française ou américaine ; 16 500 photographies ; plus de mille affiches dont la chronologie s'étend du début des années trente à l'après-guerre ainsi que toutes les archives administratives, d'organisation et de fonctionnement, qui furent produites par le Comité dans le cadre de ses activités propres.

Les archives du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et de nombreuses autres ressources sur la période 1939 – 1945 sont accessibles dans la Salle des Inventaires virtuelle des Archives nationales.

Les Archives nationales

Créées pendant la Révolution française, les Archives nationales conservent les archives publiques des différents régimes politiques du ^{VI}^e siècle jusqu'à nos jours, ainsi que les minutes des notaires de Paris et des fonds d'archives privées. Avec la loi du 7 messidor an II (27 juin 1794), l'accès gratuit aux archives de l'État est établi comme une garantie du régime démocratique et de la transparence de l'État. Ce sont près de 350 kilomètres linéaires d'archives sur tous supports qui sont conservés ainsi que des millions de fichiers nativement numériques.

Contact Archives nationales

Patricia Gillet, conservateur général du patrimoine, responsable du pôle Seconde Guerre mondiale, département de l'Exécutif et du Législatif
patricia.gillet@culture.gouv.fr